

# LE GRAND Parisien

77 | SEINE-ET-MARNE

Météo  
Vendredi 1<sup>er</sup> avril  
2022

Matin  
2°



Midi  
3°



Soir  
3°



**Votre fait du jour**

**En un an, #SaccageParis a changé la donne**  
P. VI-VI

**Paris**  
Elle vole une veste exposée au musée Picasso et la fait retailer P. III



**MEAUX** | Les 17<sup>e</sup> Assises des villes et villages fleuris se tiennent pour la première fois en Île-de-France depuis ce jeudi. L'occasion, pour la municipalité, de promouvoir une gestion « écologique et durable ».

## Les villes fleuries, toujours plus engagées pour l'environnement

SÉBASTIEN ROSELÉ

**ON PASSE** désormais devant elles sans même s'en rendre compte. Pourtant elles sont là, à chaque entrée de la ville, juste en dessous du panneau qui indique que vous pénétrez dans Meaux. Elles, ce sont les quatre fleurs indiquant que la commune jouit de ce label décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF). Ses 17<sup>e</sup> assises, qui ont lieu tous les deux ans, se tiennent justement à Meaux, ce jeudi et ce vendredi. C'est la première fois qu'elles se déroulent en Île-de-France.

« Fierté. » C'est le mot qui vient à l'esprit de Martine Lesage, la directrice du CNVVF, pour décrire ce qu'elle ressent à l'idée d'organiser l'événement pour la première fois dans la région. « C'est inédit et je pense que l'Île-de-France possède d'innombrables sites remarquables, notamment dans nos communes labellisées, qu'elles soient rurales ou très urbanisées. Il apparaît important de montrer la vraie image de nos cités d'Île-de-France, une région vue trop souvent comme concentrée autour de la capitale. »

### 400 participants attendus

Pour pouvoir prétendre à l'accueil des Assises des villes et villages fleuris, il faut avoir soi-même quatre fleurs au compteur. En France, 275 communes en disposent, dont seulement 21 des 1 268 communes franciliennes. Meaux, qui compte près de 56 000 habitants, jouit de cette distinction depuis vingt-cinq années.

Ces assises, ce n'est pas du folklore. C'est même très sérieux. Pendant deux jours, les presque 400 participants vont assister à des conférences dont les sujets porteront, entre



Meaux (Seine-et-Marne), jeudi. Labellisée 4 fleurs (à d.) depuis vingt-cinq ans, la commune consacre 2,8 millions d'euros par an à ses espaces verts.

autres, sur la végétalisation des villes et les risques pour la santé ou encore « une ville plus humaine grâce aux animaux ». Des stands tenus par des professionnels (pépiniéristes, vendeurs de matériel pour les espaces verts, éditeurs de magazines spécialisés...) permettront de se tenir au courant des nouveautés et de faire son marché. De l'autre côté, parmi les participants, on trouve des

représentants des communes, des services techniques municipaux ou encore des comités du tourisme.

« Les participants viennent chercher des réponses ou des clés pour mieux aborder les problématiques liées à l'actualité et abordées dans le label. C'est une occasion formidable de rencontrer leurs homologues élus, techniciens, professionnels du tourisme et des métiers du paysage et d'échanger pendant ces deux jours de congrès », analyse Martine Lesage.

Maire de Claye-Souilly (12 000 habitants et 4 fleurs depuis 2012), Jean-Luc Servières (SE) observe qu'obtenir le label est « un travail de longue haleine ». Sa commune dépense chaque année un peu plus de 600 000 € – soit 5,45 % du budget global de 11 millions d'euros – pour l'entretien des plantes, arbres et arbustes sur une superficie totale cumulée de 2 ha.

« Depuis que nous avons obtenu cette distinction, notre budget dédié aux espaces verts stagne et même a tendance à baisser. » Par le choix, par exemple, « des plantes vivaces qui peuvent être déplantées et replantées. On remplace de grands massifs qui consomment beaucoup d'eau par des plantes qui nécessitent moins d'arrosage et d'entretien ».

Claye-Souilly avait obtenu les trois fleurs en 2002. Il lui aura fallu dix années pour décrocher la quatrième et ultime fleur. « Cela correspond à un travail qualitatif et global car ce n'est pas la quantité mais la qualité qui est jugée. Ce label apporte plus d'attractivité pour notre commune. Mais surtout, cela apporte du bien-être aux habitants. Dès que les premiers rayons du soleil apparaissent comme le week-end dernier, ils s'approprient les espaces verts. »

Du côté du CNVVF, Martine Lesage confirme les analyses du maire de Claye-Souilly. Et

ajoute une raison supplémentaire de chercher à obtenir la reconnaissance de son association : « C'est aussi une récompense pour les agents des collectivités ! »

### La Fleur d'or, distinction ultime

Hôte de ce grand raout botanique, le maire (LR) de Meaux, Jean-François Copé, ne dissimule pas sa « joie » d'accueillir l'événement. Ces quatre fleurs représentent « une récompense à laquelle je suis particulièrement attaché. Elle représente, pour mes équipes des espaces publics et du cadre de vie, un gage de qualité du travail mené pour maintenir une ville propre, belle, écologique et durable ». La ville de Meaux consacre 2,8 millions d'euros par an aux espaces verts et au fleurissement – soit 2,31 % du budget communal global qui s'équilibre à 121 millions d'euros.

Le label Villes et villages fleuris existe depuis 1959. Une nouvelle distinction a été créée

en 2008, la Fleur d'or. Il s'agit du coup de cœur du jury, destiné à récompenser les communes qui excellent parmi les 4 fleurs. C'est d'ailleurs désormais le but que poursuit Meaux. « Il ne s'agit pas simplement de fleurir sa ville et de planter des arbres. Le projet Fleur d'or, comme l'entend le label, c'est aller au-delà de la végétalisation, c'est un état d'esprit constant tourné vers le développement durable », décrypte Jean-François Copé.

Certaines villes, de manière inattendue, n'ont jamais sollicité la labellisation. C'est le cas de Paris qui n'a aucune fleur au compteur et n'a d'ailleurs jamais rien demandé. « La capitale ne s'est jamais intéressée au label [...]. Il est vrai que sur tous les arrondissements, la tenue de l'espace public est gérée différemment et ce serait complexe pour le jury, de visiter cette si grande ville. Toutefois, on pourrait envisager une récompense par arrondissement », conclut Martine Lesage. ■

**Ce label apporte plus d'attractivité pour notre commune. Mais surtout, cela apporte du bien-être aux habitants.**

JEAN-LUC SERVIÈRES,  
MAIRE (SE) DE CLAYE-SOUILLY